

Enseignants agressés, suicides de collègues, dégradation généralisée des conditions de travail : il faut que ça s'arrête !

• 4 enseignants agressés en 8 jours dans le Val d'Oise! L'institution doit assurer la sécurité et la protection aux collègues!

En 8 jours, 3 collègues ont été agressés par des élèves dans trois établissements différents du Val d'Oise (lycée de la Tourelle à Sarcelles, lycée Paul-Émile Victor d'Osny, lycée Louis Jouvet à Taverny). A Garges, c'est une enseignante d'école élémentaire qui a été frappée par une mère d'élève alors qu'elle s'interposait pour protéger un élève que cette mère voulait violenter.

Partout les collègues font valoir leur droit de retrait : ils ont raison, les sections FO sont présentes sur les établissements, apportent le soutien et l'aide nécessaire à l'ensemble des collègues.

Si des sanctions sont nécessaires contre les agresseurs, la responsabilité des autorités de l'Education nationale est bien de répondre immédiatement aux revendications pour que cessent ces agressions et cette insécurité.

Les collègues ont raison d'exiger la création immédiate des postes CPE et AED. La réforme du lycée désorganise les établissements : impossibilité de fixer les emplois du temps qui sont extrêmement morcelés. Plusieurs établissements étaient d'ailleurs en grève dès la rentrée (lycées Rousseau à Montmorency, Jouvet à Taverny, Monnet à Franconville...)

Face à cette accumulation d'agressions, la FNEC FP FO 95 saisit le CHS-CT départemental.

 Nous ne voulons plus de suicides parmi nos collègues! Stop aux réformes incessantes et à la gestion calamiteuse des personnels! Nous voulons que l'institution réponde aux revendications: retrait des réformes Blanquer!

Les réformes sur les rythmes scolaires, les réformes du collège, du lycée et du lycée professionnel, la loi Blanquer, l'évaluation PPCR, la territorialisation de l'Ecole de la république, les suppressions d'emplois, la loi de Transformation de la Fonction Publique avec la destruction des statuts et la disparition des prérogatives des commissions paritaires... nuisent gravement à la santé des personnels et à leurs garanties collectives. Ce sont les faits. FO le martèle à tous les niveaux. Les suicides de nos collègues qui se succèdent depuis plusieurs mois sont la conséquence directe de l'application de ces réformes. L'institution est responsable!

Quelques jours seulement après le suicide de notre collègue Christine Renon, au moment où plusieurs milliers de personnes se sont rassemblées à Bobigny, comme partout en France pour

dire : « il faut que ça s'arrête », le ministre Blanquer ose tenter de récupérer l'émotion et la colère pour remettre sur la table la question du statut de supérieur hiérarchique du directeur d'école. Alors que les enseignants et parents mobilisés contre la Loi Blanquer lui ont imposé de retirer les Etablissements Publics des Savoirs Fondamentaux de sa loi, celui-ci profite de la situation pour les faire entrer par la fenêtre.

Dans son courrier, Christine Renon dénonce l'avalanche de tâches ne relevant pas des missions des directeurs (définies dans le décret de 1989), les quotités de décharge de direction insuffisantes, les problèmes liés à la relation avec le périscolaire, mais aussi les Activités Pédagogiques Complémentaires inutiles et épuisantes, ainsi que l'aberration de la semaine de 4,5 jours à Pantin.

Après le rassemblement du 3 octobre, le Snudi FO 95 sera reçu dans le cadre d'une intersyndicale départementale du 1^{er} degré mardi 5 novembre.

 On le constate et il faut le dire : le gouvernement comme les autorités de l'Education Nationale restent sourds aux revendications. Seule une mobilisation d'ampleur les arrêtera!

A l'occasion de son grand show à Rodez sur la réforme des retraites, le président Macron déclare : « il faut qu'on repense les périodes d'encadrement, quand vous êtes directeurs d'école ou directeur de collège ». Il parle de revalorisation mais.... « Si je voulais revaloriser tous les enseignants, c'est 10 milliards. Je ne vais pas mettre 10 milliards demain. » Et il annonce une « transformation de la carrière dans toutes ses composantes » : « Comment on paie mieux ? Comment change-t-on, peut-être, le temps de travail ? Il faut aussi que l'on regarde les périodes de vacances, par rapport aux autres ». Et : « Ce n'est pas vrai qu'on peut être jusqu'à 65 ans devant des élèves. Il faut pouvoir avoir un job au rectorat où on est moins exposé devant les élèves ». Rappelons que s'il n'y avait pas eu la réforme des retraites de 2003, Christine Renon aurait eu la possibilité de bénéficier de sa retraite il y a 3 ans...

Salaires en berne, augmentation du temps de travail et remise en cause des congés, dégradation généralisée des conditions de travail, baisse drastique envisagée des pensions avec le projet de réforme des retraites... Toutes ces attaques sont liées!

Face à ce gouvernement sourd aux revendications qui enchaîne les contre-réformes, la confédération FO soumet la proposition de rejoindre, par un appel interprofessionnel, la grève unie des syndicats de la RATP et des transports à compter du 5 décembre prochain pour empêcher et mettre en échec le projet Macron/Delevoye.

FO appelle les personnels à discuter de cette proposition et préparer la grève à compter du 5 décembre

- pour le retrait du projet de mise en place d'une retraite par points,
- pour le maintien du code des pensions et de l'ensemble des régimes de retraites,
- pour la satisfaction de l'ensemble des revendications.